



*MUSICACTION*



## CONTENU

RAPPORT DU PRÉSIDENT	2
RAPPORT SUR LES PROGRAMMES	
<b>ENREGISTREMENT SONORE</b>	
Jury	3
Compagnie accréditée	4
Producteur reconnu	5
Prêt Jury	6
Bourse démo	7
Bourse 45 tours	8
Bourse éditeur	9
Aide aux auteurs-compositeurs	10
<b>VIDÉOCLIP</b>	11
<b>TOURNÉE INTERNATIONALE</b>	12
<b>RADIO SOUSCRITE</b>	12
FINANCEMENT	13
ET LES GAGNANTS SONT...	14,15
CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
LE PERSONNEL	17
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	18
BILAN	19
ÉTAT DES RÉSULTATS	20
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE	21
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	22,23
PRÊT, BOURSES ET FRAIS GÉNÉRAUX	24

Musicaction termine cette année son septième exercice financier ainsi que la sixième année du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES).

L'accord entre FACTOR MUSICACTION Canada et le MDC (ministère des Communications) ayant été signé qu'en novembre 1991, suite à de nombreuses prolongations a eu un effet de ralentissement.

Certains producteurs ont même dû reporter l'échéancier de leur production

Malgré une année très difficile pour l'industrie du disque, les producteurs ont pu maintenir un taux de remboursement respectable soit de 377,000 \$ soit un rendement de 28% (Musicaction a encaissé durant l'année .28¢ par dollar prêté)

Les deux sources de financement majeures dont dispose MUSICACTION proviennent du ministère des Communications et des sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision, ce financement a atteint cette année les 10 000 000 \$ de dollars depuis l'existence du programme.

Le mandat que nous nous sommes fixé est de conserver ces commandites. La survie de MUSICACTION en dépend. Voilà pourquoi, cette année un plan de "Valorisation" a été mis sur pied afin de sensibiliser le CRTC et les commanditaires qui jouent un rôle important.

Le nombre sans cesse croissant de demandes par année est passé de 299 applications en 1989 à 607 pour l'année qui se terminait au 31 mars 1992. Il est impératif que des négociations avec le MDC (ministère des Communications) pour le renouvellement du contrat qui prend fin en mars 1994 soient terminées avant la fin de cette année, sinon nous nous verrons dans l'obligation de cesser d'octroyer du financement d'ici la fin de la nouvelle année.

Comme à chaque année, tous les programmes de MUSICACTION ont été revus à la suite de consultations suivies avec l'industrie.

Le programme de l'enregistrement sonore a été radicalement changé, il est dorénavant fusionné à celui de l'aide au vidéoclip, un outil essentiel de marketing.

De concert avec FACTOR, MUSICACTION a été mandatée à gérer le concours 125 OR, un événement organisé par le ministère des Communications pour souligner leur participation dans le cadre du 125<sup>ème</sup> anniversaire du Canada. Ce concours s'adressait aux auteurs-compositeurs canadiens, les gagnants sont tous deux de Vancouver. L'enregistrement de la chanson primée s'est fait à Montréal ainsi que les vidéos à Montréal et à Toronto.

Sur le plan International, lors du MIDEM un nouveau membre s'est ajouté à la liste du IME (International Music Exchange) il s'agit de la Suisse.



Paul-Émile Beaulne

## JURYS

À l'exception des demandes d'aide par approbation directe, toutes les demandes individuelles de bourses et de prêts MUSICACTION enregistrées sont soumises à des séances de jurys spécialisés dans chaque catégorie musicale. Ces comités regroupent des représentants des secteurs de la radiodiffusion et de l'enregistrement, qui, à titre bénévole, évaluent les demandes et présentent au Conseil d'administration leurs recommandations sur les projets à approuver. Il faut noter qu'une demande n'est rejetée par MUSICACTION que lorsque deux jurys ont décidé de ne pas la recommander.

MUSICACTION a tenu à Montréal, à Québec et à Winnipeg plus de 48 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes:

Rock-Pop/AC 35

Jazz 3

New-Agé 2

Vidéo-clip 4

Classique 1

Enfant 1

Country 2

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott  
Jules Amyot  
Eric Arson  
Claude Arson  
Jamil Azzaoui  
Francis Bay  
Pierre Bazinet  
Jean Beauchesne  
Daniel Beaumont  
Paul Beauregard  
Jean-Marie Benoit  
Danielle Bernard  
Claude Bernatchez  
Richard Bernier  
Louise Bertrand  
Johanne Bertrand  
Jacques Bertrand  
Michel Bilodeau  
Normand-Pierre Bilodeau  
Stéphane Binet  
Louis Blanchette  
Richard Bleau  
Colette Bocky  
André Boileau  
Marie-Claude Boisvert  
Pierre Boivin  
Paul-André Boivin  
Louise Bonneau  
Ginette Bonneville  
Pierre Bonneville  
Roland Bouchard  
Mario Bouchard  
Nadine Bouché  
Lily Bouliane

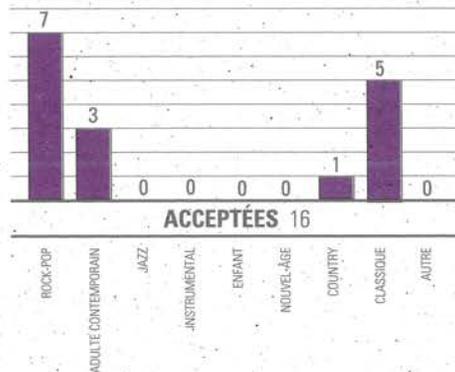
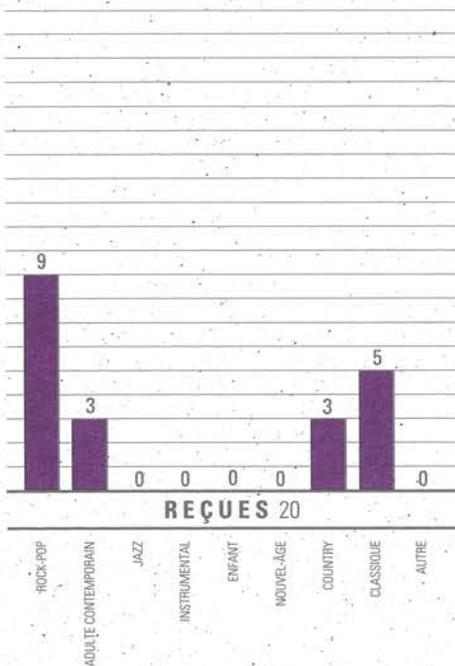
René Bourdage  
François Bourgoin  
Pierre Bourque  
Marie Brassard  
Manuel Brault  
Sylvain Brault  
Michel Brazeau  
André Breton  
Guy Brouillard  
Serge Brouillette  
Pascal Brunet  
Jacques Brunet  
Roland Bryar  
Gilles Bédard  
André & Lucille Bédard  
Marc Bégin  
Michel Bélanger  
Alice Bélanger  
Martine Bérubé  
Traian Cabbia  
Nick Carbone  
Yves Caron  
Stéphane Caron  
Luc Caron  
Léo Denis Carpentier  
Luc Casavant  
Pierre Caumartin  
Richard Cayer  
Bernard Y. Caza  
Julie Champagne  
Claude Chaput  
Alain Chartrand  
Françoise Chartrand  
Louise Claude

Diane Cloutier  
Michel Cloutier  
Martin Cloutier  
Gilles Collin  
Richard Coming  
Paul Cormier  
Michel Coriveau  
Lise Côté  
Dominique Courmoyer  
Anne-Marie Cyr  
Bruno D'Ostie  
Michel Daigle  
Denis Daoust  
Paul Daraiche  
Robert Daudelin  
Jerry De Villiers  
Bob DeBoard  
Denis DeMacedo  
Michael Delaney  
Marc Délorne  
Guy Demgules  
Lyne Denault  
Pierre Derek  
Françoise Desbiens  
Denis Desmarçais  
Johanne Despins  
Alain Desrochers  
Patricia Dinard  
Pierre Dionne  
Vincent Dionne  
Michel Donato  
Louise Dorais  
Jean-François Doré  
Martine Doucet  
Pierre Dragon  
Raymond Du Berger  
Pierre Dubord  
Gabriel Dubé  
Alain Ducharme  
André Gilles Duchemin  
Nicole Duchesne  
Patrice Duchesne  
John Dufour  
Gaston Dugas  
Raoul Duguay  
Paul Dupont-Hébert  
Alain Dupuis  
Diane Duquette  
Marc Durand  
Carol Duval  
Yves Décary  
Eve Déziel  
Bruce Edwards  
Lise Ellis  
William Charles Ellison  
Estelle Esse  
Gaétan Essiembre  
Louise Ethier  
Bernard Fabi  
Jean-François Fabiano  
Jean-Guy Faucher  
Steve Faulkner  
Eric Filteau  
Angelo Finaldi  
Heydi Fleming  
Normand Fontaine  
Bernard Fougère  
Germain Gagnon  
Lise Gagnon  
Claude Gagné  
Claire Galarneau  
Claudine Galipeau  
Richard Gamache  
Gilles Gariépy  
Michel Gauthier  
Germain Gauthier  
Normand Gauthier  
Serge Gauthier  
Pierre Gendron  
Michel Gendron  
Géo Giguère  
Corinne Gilbert  
Mario Girard  
François Girard  
Monique Giroux  
Pierre Gladu  
Blaise Gouin

Richard Goyer  
Pierre Grandmaison  
Pierre Gravel  
Denis Grondin  
Yvon Grondin  
Agnès Grossmann  
Richard Grégoire  
Bruno Guglielminetti  
Manon Guilbert  
Daniel Guérard  
Diane Guérin  
Christian Hamel  
Erik Henri  
Andrew Homzy  
Jean Houll  
Ronald Houle  
Bruce Huard  
Jean-Pierre Isaac  
Bruno Jobin  
David Jobin  
Andrée Joffroy  
Alain Karon  
Allan Katz  
John Kennedy  
Neil Kushnir  
François L'Herbier  
Mario Labbé  
Pierre Laberge  
Pierre Laberge  
Jacques Labrecque  
Monique Lacasse  
Sylvie Lachance  
Réjean Lachance  
Jeannine Lachance  
Yves Ladouceur  
Robert Lafond  
Daniel Lafrance  
Luc Lafrance  
Paul Lafrance  
Yves Lagacé  
Caroline Lagueux  
André Lallier  
Gérard Lambert  
Pierre Lambert  
Alain Lamontagne  
Jean Lamothe  
Marc Landriault  
Jacques Languirand  
Yves Lapierre  
Serge Laporte  
Yves Laramée  
Roger Laurendeau  
Yves Laurin  
Michel Laverdière  
Michel Le François  
Monique Lebel  
René Leblanc  
Simon Leclerc  
Daniel Leduc  
Stéphane Leduc  
Jean-Pierre Leduc  
Mario Lefebvre  
Roland Lefebvre  
Christian Lefort  
Louis Lefort  
Robert Léger  
Claude-Sylvie Lemery  
Jean Lemieux  
Marc-André Letourneux  
Paul Levesque  
Michel Lizotte  
Nicole Lizotte  
Serge Locas  
Richard Loiselle  
Rachel Lussier  
Robert Léger  
Paul Levesque  
Daniel Mador  
Daniel Malenfant  
Michel Marceau  
Pierre Marchand  
Luc Martel  
Philippe-Louis Martin  
Alain Martineau  
Jean Massicotte  
Mario Masson  
Michel Mathieu

Louis Mauffette  
Aldo Mazza  
Benoit Meek  
Pierre Mercier  
Daniel Mercure  
Nat Meremda  
Richard Michaud  
Jean Millaire  
Régis Milot  
René Moisan  
Denise Mona  
Henry Mondor  
Richard Montpetit  
Jo Anne Moreau  
Stéfan Morel  
Stéphane Moréncy  
Marc Morin  
Gilbert Morin  
Raymond Morin  
Pierre A. Morin  
Suzanne Munger  
André Ménard  
Pierre Nantel  
Johanne Nichols  
Jean-François Nollin  
Paul O'Neill  
Gilles Ouellette  
Paul Pagé  
Alain Panneton  
Danièle Papineau-C.  
Mario Paquin  
Daniel Paradis  
Pierre Parent  
Christian Parent  
Denise Parizeau  
Alain Paré  
François Paré  
François Paré  
Serge Paré  
Denis Pellerin  
Richard Pelletier  
Marie-Denise Pelletier  
Gabriel Pelletier  
Marc Pérusse  
Luc Phaneuf  
Bernard Picard  
Diane Pinet  
Gerry Plamondon  
Louis Poliquin  
Francis Potié  
Johanne Pouliot  
François Pouliot  
Daniel Poupart  
Bernard Primeau  
Jacques Primeau  
Serge Provencal  
Marc Pérusse  
Roméo Pérusse  
Gilles Pétel  
Garry Quadros  
Marc Racine  
Jacques Racine  
Lilianne Randal  
Lise Raymond  
Francis Reddy  
Christopher Reed  
Sylvain Renzo  
Guy Rhéaume  
Micheline Ricard  
Lise Richard  
Nathalie Richard  
Michel Robidoux  
Jean Robitaille  
Colette Roger  
Daniel Roland  
Bill Rotari  
Jacques Roy  
Carol Roy  
Rolande Royer  
Carole Ryan  
Laurent Saulmier  
Yves E. Senecal  
Pierre Simard  
Chantal Simard  
Marc Soucy  
Marc Souldard  
Jacques St Onge

André St-Amand  
Pierre St-Georges  
Raymond St-Jean  
Pierre Ste-Marie  
Donat Steben  
Lucie Sylvestre  
Bill Szawowski  
Robert Séguin  
Manuel Tadros  
Guy Tailion  
Denise Talbot  
Paul Tanguay  
Pierre Tessier  
Tootal  
Steven Tracey  
Alain Traversy  
Pierre Tremblay  
Daniel Tremblay  
Dan Tremblay  
Ian Tremblay  
Ronald Tremblay  
François Tremblay  
François Tremblay  
Michel Tremblay  
Marie Trudeau  
Dominick Trudeau  
Robert Trépanier  
Guy Trépanier  
Suzy Turcotte  
Gilles Turmel  
Marie Tétrault  
Robert Vaillancourt  
Jehan-V Valiquet  
Gilles Valiquette  
Jean-Marc Vallée  
Benoit Vanasse  
Maurice Velenosi  
Raymond Vermette  
Réjean Villeneuve  
Gilles Vincent  
Serge "Max" Vincent  
Mireille Vézeau  
Jim West



Les programmes de MUSICACTION permettent d'établir avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les compagnies accréditées peuvent présenter à MUSICACTION l'ensemble de leurs besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une tranche du budget d'un maximum de 150,000\$ par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer à moyen terme une planification de leur production sans risquer de se voir refuser pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une telle demande pouvait être présentée par une maison de disques qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1991:

- elle doit exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- elle ne peut être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore;
- elle doit avoir au moins trois (3) artistes signés en production et non en licence; toute licence avec des artistes devra être en sus des trois artistes en production;
- elle doit avoir produit, dans les 2 dernières années au moins 2 albums dont les ventes combinées atteignent 50,000 copies;
- la compagnie devra être propriétaire des bandes-maîtresses financées par le programme;
- elle doit disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- elle doit être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de MUSICACTION qu'elle dispose des ressources pour financer sa part de 50% de son budget d'enregistrement.

Les compagnies suivantes se sont qualifiées durant l'exercice financier.

**Les Disques Audiogramme Inc**  
Montréal (Qc)

**Les Disques Star Records Inc**  
Montréal (Qc)

**Les Productions Guy Cloutier Inc**  
Montréal (Qc)

**Les Disques Petits Anges Inc**  
Montréal (Qc)

**La Maison de Disques Isba Inc**  
Montréal (Qc)

**Les Productions Pierre Tremblay Inc**  
Montréal (Qc)

**Les Productions Gilbert Morin Inc**  
Montréal (Qc)

**Enregistrement Analekta Inc**  
Spécialisé en musique classique  
Montréal (Qc)

Cette année MUSICACTION a reçu 20 demandes des Compagnies Accréditées, elle en a accepté 16 (de ces 20 demandes, 4 ont été approuvées après le présent exercice financier)

ANGELE DUBEAU/A.PIERRI  
BARBARELLA  
PIER BELAND  
JOHANNE BLOUIN  
NATALIE CHOQUETTE  
DUBEAU/GLAZOUNOV  
ENSEMBLE AMATI  
HERVE HOVINGTON

LAYMEN TWAIST  
LE GRAND MANEGE  
MARIE CARMEN  
RENEE MARTEL  
MOREL-NEMISH  
MARIE DENISE PELLETIER  
SONIA SANS CARTIER  
DIANA SOVIERG

PRODUCTEUR RECONNU

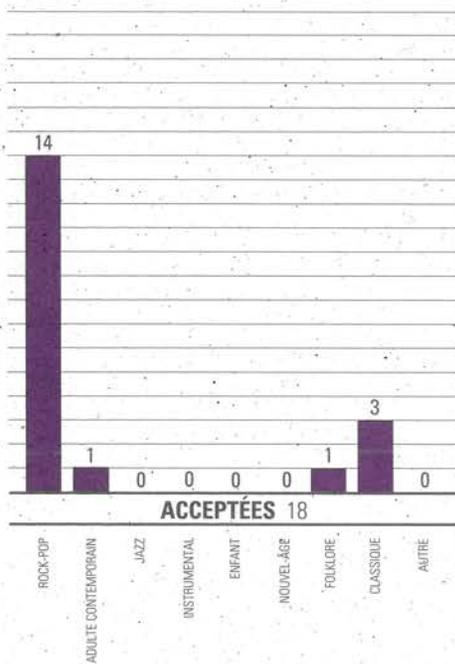
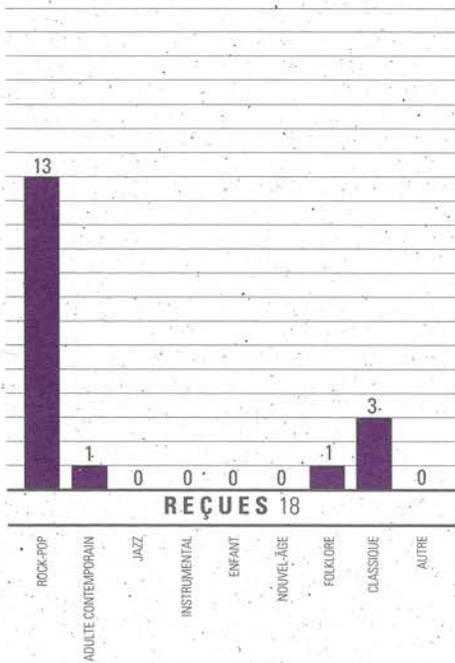
Un producteur qui ne rencontre pas les critères d'admissibilité d'une compagnie accréditée peut, au même titre que cette dernière, obtenir un prêt participatif de 50,000\$ dans la mesure où il a produit personnellement ou par le biais d'une maison de disques, dans les deux dernières années au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint au moins 50,000 unités. Ce producteur peut disposer de deux approbations directes par année, sous réserve de fonds disponibles.

Finalement et non le moindre il existe l'approbation directe. Une maison de disques peut solliciter un prêt participatif en approbation directe dans la mesure où l'artiste a déjà sorti un album avec cette maison de disques. Cet enregistrement doit avoir obtenu suffisamment de succès de vente pour avoir remboursé ses coûts de production.

MUSICACTION a reçu et accepté 18 demandes, dont voici la liste:

MICHEL BARBEAU  
DANIEL BLOUIN  
ROBERT CHARLEBOIS  
FRANCE D'AMOUR  
ANGELE DUBEAU  
KATHLEEN  
KONEXION  
LA BOTTINE SOURIANTE  
LES B.B.

LES PARFAITS SALAUDS  
NICOLAS MARANDA  
VICKY MARCHAND  
JULIE MASSE  
LOUIS QUILICO  
RICHARD SEGUIN  
TABU  
TI-PERE  
PATRICK ZABE



## PRÊT JURY

MUSICTION a reçu 54 demandes en a accepté 22 dont voici la liste:

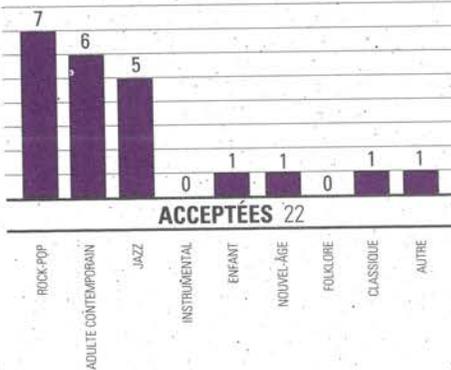
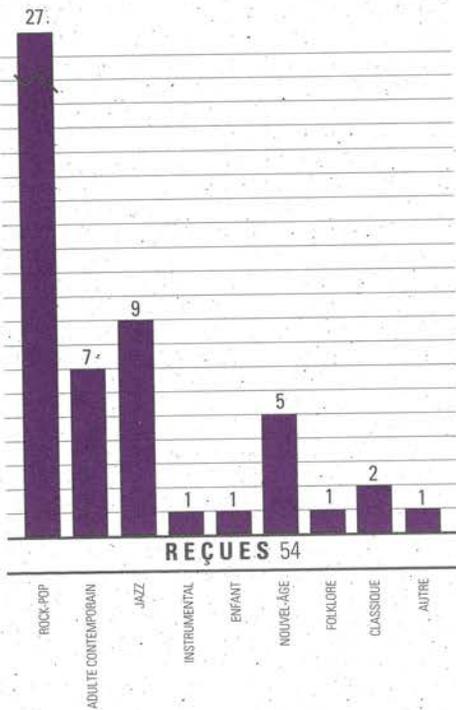
TRIO FRANCOIS BOURASSA  
 MANUEL BRAULT  
 MARIO CHENART  
 LORRAINE DESMARAIS  
 VINCENT DIONNE  
 DONATO CARON  
 NICOLE DUCHEMIN  
 FRANKLINE ET LES FLEURS SAUVAGES  
 STEVE FAULKNER  
 BRUCE HUARD  
 OLIVER JONES TRIO

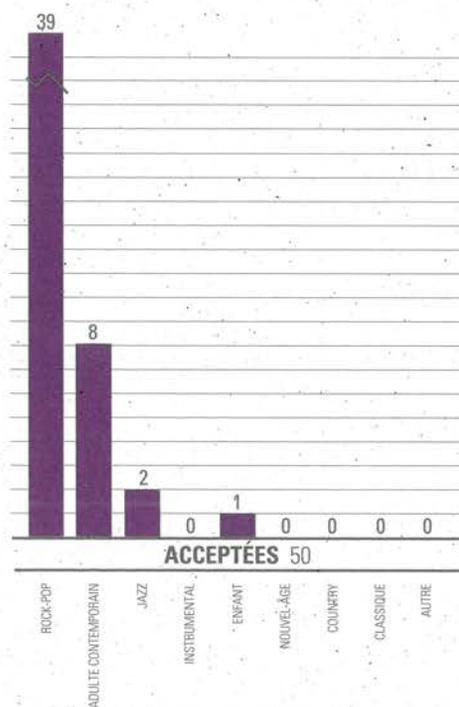
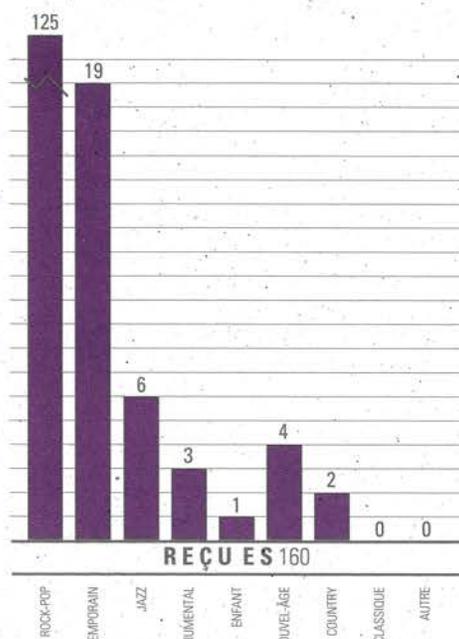
JOANE LABELLE  
 CAROLE LOCKWELL  
 MARIE LORD  
 MARCAURELLE  
 NICOLE MARTIN  
 DANIELLE ODDERA  
 BRUNO PELLETIER  
 GUILDOR ROY  
 VIRGINIE  
 VU D'EN HAUT  
 CARMEN CAMPAGNE

Ces prêts sont accessibles à tout artiste ayant déjà amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de MUSICTION.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques, compagnie de production ou d'un producteur reconnu qui accepte de mener le projet à terme.

Le montant maximum d'aide pour un prêt jury est de 25 000 \$ et doit représenter 50% du coût total de la production. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.





La bourse-démo MUSICACTION n'est accordée qu'à la relève, c'est-à-dire à un artiste qui n'a sorti aucun disque. L'artiste seul, qu'il soit un individu ou un groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il sera fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable.

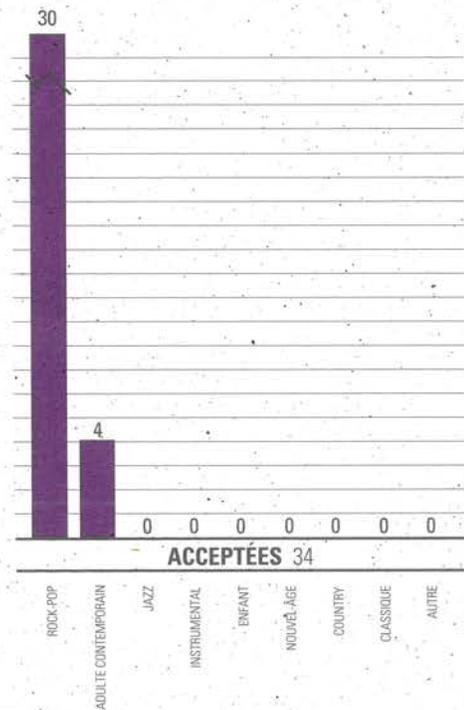
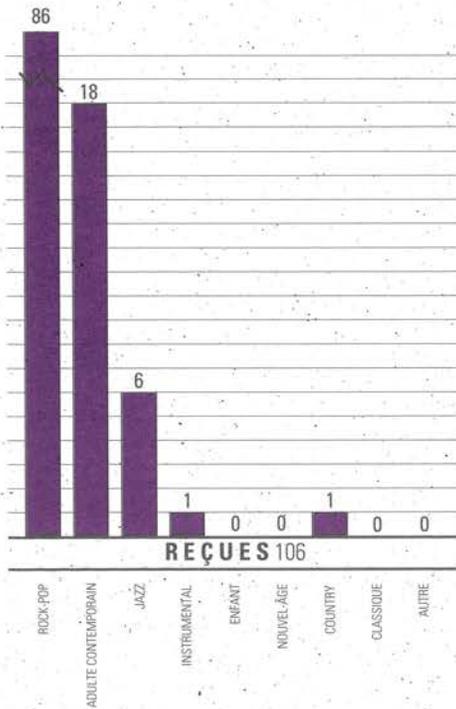
Elle est de 500\$, avec une limite de deux bourses par artiste.

Elle constitue un "encouragement" pour le demandeur et souligne l'intérêt que présente son travail. L'aval de MUSICACTION à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos "sur-produits".

Les démos soumis à MUSICACTION jusqu'à maintenant sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation sans prendre l'accessoire pour l'essentiel et tenter de faire ce qui sera refait de toute façon par une maison de disques advenant un contrat. Le demandeur devrait plutôt utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse 45t, à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas encore produit de résultats.

MUSICACTION a reçu 160 demandes de bourse-démo, en a accepté 50 dont voici la liste:

LOUISE ALLAIRE  
 AMNESIE  
 ANTICOSTI  
 ANTIDOTE  
 ANTOINE ET CLEOPATRE  
 RONALD BECHARD  
 GAETAN BERGEVIN  
 RICHARD BRUNAIS  
 CADAVREXQUIS  
 CADENCE  
 DENIS CANTIN  
 CENDRES  
 DANIEL COTE  
 CLAUDE DESJARDINS  
 DENISE RACHEL DION  
 STEPHANE DUBOIS  
 ENSEMBLE DE TROMBONES DE MONTRÉAL  
 STEPHANE ETHIER  
 CELINE FAUCHER  
 ANTHONY KAVANAGH JR.  
 JEAN-PAUL LABAYE  
 LACROIX  
 PAUL LAFRANCE  
 JEAN LAMIRANDE  
 SYLVIE LAMONTAGNE  
 GILLES LANOUE  
 LAZER  
 DANIEL LEGAULT  
 EMILE LEGAULT  
 LES CO-LOGS  
 LES UNKNOWNNES  
 CATHERINE MARCHAND (2)  
 MICHELE  
 MOONLIGHT SOCIETY  
 MYRZA ECHO  
 NYKO  
 PACIFIC  
 PAREIL CACTUS  
 POIS Z'ONT ROUGES  
 POSSESSION SIMPLE  
 CHANTAL RICHER  
 TABU  
 THE JOHN STETCH QUARTET  
 TRAGIKS BOUFFONS (2)  
 JOHN WARNER  
 BAROC  
 LOUIS ELLIOTT



Elle est d'un maximum de 2 500\$ pour un seul titre et elle est accordée à tout demandeur sans limite de nombre, pour la production d'une bande maîtresse comme outil de promotion destinée à passer en radio pour faire connaître un artiste et développer une carrière.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et MUSICTION n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Pour que l'aide atteigne le maximum, il doit donc lui aussi disposer de 2 500\$. Aucun remboursement ne sera exigé si le demandeur a rempli toutes les conditions requises par l'administration de ce programme.

MUSICTION a reçu 106 demandes, en a accepté 34 durant l'année dont voici la liste:

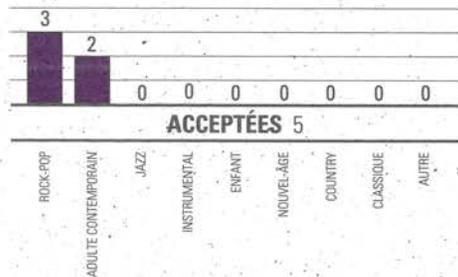
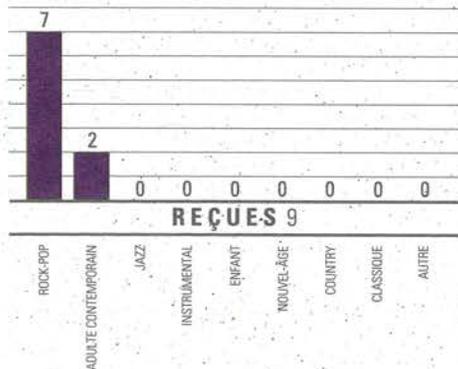
- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| ANTIDOTE           | LES MINSTRELS        |
| BENJAMIN           | VICKY MARCHAND       |
| NATHALIE BERNDSEN  | MARIE ET SES 4 MARIS |
| SONIA BILODEAU     | MAUDE                |
| BOOMERANG          | NAPOLÉON             |
| CARA               | PARAYRE              |
| ODILE CASTA        | BRUNO PELLETIER      |
| ERUPTION           | FRANCE ROBERT        |
| FRANKLINE          | S.O.S CARGO          |
| CLAUDE FREGEAU     | PAUL SARRASIN        |
| HEADLINE           | CARL TREMBLAY        |
| CHRISTIANE LABELLE | ROBERT TURMEL        |
| JOSEE LAJOIE       | GINA VALLERI         |
| CATHERINE LAMBERT  | BRUNO VERDONI        |
| VALERIE LANZA      | JEAN VIAU            |
| GENEVIEVE LAPOINTE | ZEKUHL               |
| LAVIGNE            |                      |
| LE GRAND MANEGE    |                      |

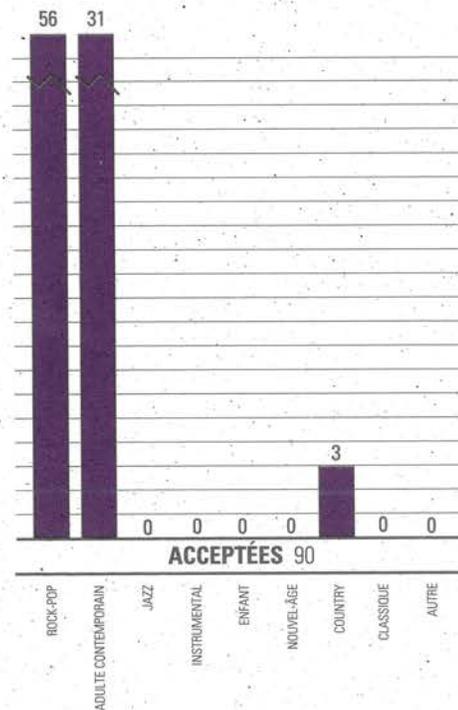
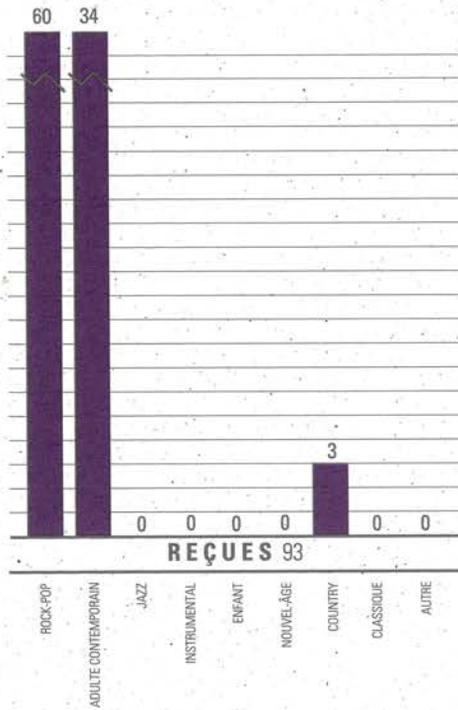
## BOURSE ÉDITEUR

Ce programme d'aide a été mis sur pied l'an passé à titre de projet pilote. Il a pour but d'assister les éditeurs professionnels dans la production de maquette dont l'enregistrement sonore serait d'une haute qualité. Plus précisément, cette aide soutient les efforts nécessaires à ce qu'une chanson soit choisie par un artiste et qu'un accord éditorial en découle. Cette aide est de 500\$, elle doit représenter 50% des dépenses nécessitées pour la production d'une maquette,

MUSICACTION a reçu 9 demandes d'aide des éditeurs-professionnels pour les artistes suivants, et en a accepté 5 dont voici la liste:

ED. EQUINOX / ED. 5 JUILLET	PIER BELAND
ED. SHERLOK MUSIC	MARIE DENISE PELLETIER
ED. EQUINOX/ED. 5 JUILLET (2)	JULIE MASSE
ED. SHERLOK MUSIC	LAURENCE JALBERT



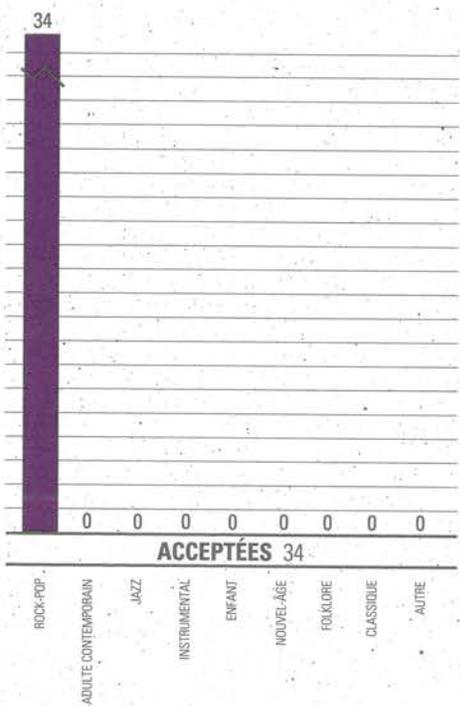
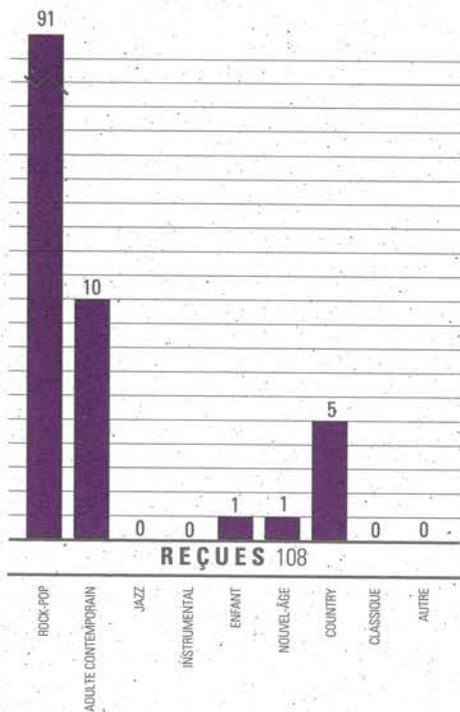


Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales à être endisquées. Pour être admissible, il suffit qu'une œuvre inédite se retrouve dans un album mis sur le marché dont MUSICACTION a aidé au financement de la production.

MUSICACTION a ainsi aidé 76 créateurs de chansons pour un total de 90 chansons.

DENO AMO DEO  
 SERGE ANCTIL  
 PIER BELAND  
 ALAIN BERTRAND  
 JEAN-ROBERT BISAILLON  
 JEAN-PIERRE BONIN  
 JEAN-CLAUDE BORDES  
 SYLVAIN BOUDREAU  
 ROGER BOUDREAU  
 LUC CAMPEAU  
 ROBERT CAMPEAU  
 PAUL CESARE  
 MARIO CHAGNON  
 CHARMART INC  
 FRANCINE CHRISTIE  
 GERVAISE CLOUTIER  
 MICHEL CORRIVEAU  
 STEPHAN COTE  
 MARC COURTEMANCHE  
 SARI DAJANI (3)  
 DANIEL DESHAIME (3)  
 PIERRE DRAGON  
 NORMAND DUBE  
 RICHARD DUBUC  
 NATHALIE DUFRESNE  
 BERNARD DUPLESSIS  
 SERGE ESSIAMBRE  
 STEVE FAULKNER  
 ERIC FILTEAU  
 ANGÉLO FINALDI  
 JEAN-FRANÇOIS GARNEAU (3)  
 MICHEL GATIGNOL  
 RICHARD GAUTHIER  
 MARTIN GIRARD  
 ERIC GIRARD  
 RENE GRIGNON  
 JOHNNY H. HAGOPIAN  
 JEAN HOULD (2)

JEAN-PIERRE-ISAAC  
 DIANE JUSTER (2)  
 HANY KHORIATY  
 EDWARD KNOLL (2)  
 JOANE LABELLE (2)  
 PIERRE LABELLE  
 GISELE LAGACE  
 LAMBERT  
 GENEVIEVE LAPOINTE  
 ROBERT LAURIN  
 RICHARD LEDUC (3)  
 MICHEL LEFRANÇOIS  
 JEAN LEFRANÇOIS  
 EMILE LEMIRE  
 STEPHANE LESSARD  
 KATHLEEN LYONS  
 ALBERT MALKA  
 GASTON MANDEVILLE (2)  
 JACQUES MARCHAND  
 ROBERT MARCHAND  
 MARIE PHILIPPE  
 DANIEL MARSOLAIS  
 LOUISE PORTAL  
 JEAN-GUY PRINCE  
 MARCEL RABY  
 NORMAND RACICOT  
 WALTER ROSSI (2)  
 GUILDOR ROY  
 ERIC SENEAL  
 GORDON SHEPPARD  
 ALAIN SIMARD  
 GUY ST-PIERRE  
 MANUEL TADROS  
 MARTIN TALBOT  
 STEPHANE TREMBLAY  
 GUY TREPANIER  
 GAETAN TURCOTTE  
 STEPHANE TURCOTTE



Ce programme permet la production de vidéoclips qui puissent servir de support à un enregistrement sonore de langue française.

Le programme comportait deux volets au début de cet exercice financier. Ils se définissaient comme suit: la catégorie "A" dont le montant d'aide prévu était de 15 000\$ et la catégorie "B" permettant d'appuyer le lancement ou le redémarrage d'une carrière ou de supporter un LP qui ne satisfaisait pas aux catégories "A", le montant maximal d'aide était de 7 500\$.

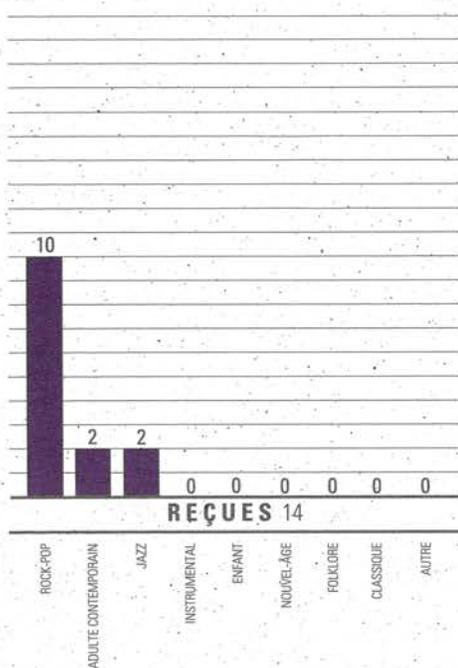
En décembre 1991, suite aux résultats de l'étude d'un comité spécialisé mandaté par le conseil d'administration de revoir ce programme, un changement majeur a été apporté à la politique ainsi qu'aux critères d'admissibilité. Or, depuis le mois de janvier 1992, les demandes d'aide au vidéoclip sont fusionnées à celles de l'enregistrement sonore. Les demandes doivent être déposées conjointement. Le vidéoclip, un outil de promotion essentiel pour une bonne mise en marché.

Comme auparavant, les prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disque qui est propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation du vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

MUSICACTION a reçu cette année des demandes pour 108 projets, en a accepté 34 dont voici la liste:

- STEPHANE BASS (2)
- CHARLES BIDDLE JR
- JOE BOCAN
- CAPITAINE NO
- JIM CORCORAN
- FRANCE D'AMOUR
- RICHARD DESJARDINS
- CLAUDE DUBOIS
- PIERRE FLYNN
- HERVE HOVINGTON
- JOANE LABELLE (2)
- LAYMEN TWAIST
- BREEN LEBOEUF
- LES B.B.
- LES MINSTRELS

- MADAME
- NICOLAS MARANDA
- VICKY MARCHAND
- MARJO
- JULIE MASSE (2)
- MITSOU
- MOTION
- BRUNO PELLETIER
- PAUL PICHE
- REVOLVER
- RICHARD SEGUIN
- TANGO TANGO
- MARIO TRUDEL
- VILAIN PINGOUIN
- VILLERAY
- VIRGINIE



Ce programme sert à faciliter aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties qui seront rapatriées et déposées au pays.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de MUSICACTION: le showcase à Paris et la tournée de spectacles (maximum 25 000\$) ainsi que le showcase institutionnel (maximum 10 000\$). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle.

L'aide sollicitée de Musicaction peut atteindre 50% des dépenses, sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à la participation de Musicaction et qu'elle se limite à l'annulation du déficit. Le producteur pourra également choisir une participation de Musicaction à 50% du déficit si cette formule est plus avantageuse pour lui, compte tenu des revenus étrangers plus faibles.

MUSICACTION a reçu 14 demandes dont 6 ont été acceptées, sans exception tous les projets qui suivent ont reçu une aide à l'enregistrement sonore, en voici la liste:

EDITH BUTLER  
CLAUDE DE CHEVIGNY  
HART ROUGE  
LAURENCE JALBERT

LES PARFAITS SALAUDS  
GASTON MANDEVILLE

Ce programme permet la production d'une émission ou d'une série d'émissions de radio souscrite de langue française qui portent sur la variété ou l'humour et qui seront mises à la disposition de l'industrie de la radio canadienne.

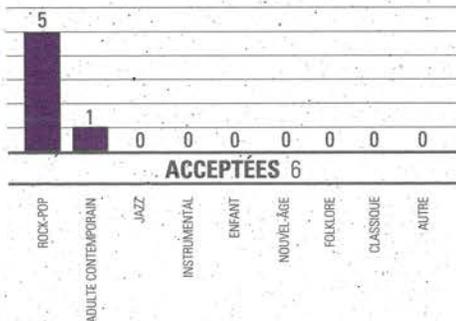
La demande peut provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet devra être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets:

- Capsules radiophoniques: une série minimum de 65 capsules d'une durée minimum de 60 secondes, d'une durée minimum de 13 semaines; 6,500\$
- Série radiophonique: une série d'émissions de premier plan d'une durée minimum de 15 minutes, d'une durée minimum de 13 semaines; 13,000\$
- Série-événement: une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de 4 semaines; 20,000\$
- Captation et diffusion d'un concert: elle peut constituer un événement isolé; 10,000\$

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été utilisée et avec l'accord du ministère des Communications les fonds ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéoclip.

Des 5 projets reçus, Musicaction n'en n'a accepté aucun.



## FINANCEMENT

MUSICACTION dispose de deux sources de financement majeures qui lui permettent de venir en aide à tous ces projets dont nous venons de donner la liste précédemment.

La première et la plus importante provient du ministère des Communications. En effet depuis la création du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) MUSICACTION s'est vu octroyer au delà de 8,000,000 \$ pour promouvoir le développement de l'industrie canadienne de l'enregistrement.

La deuxième source, dont l'importance s'accroît d'année en année, provient de sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

GRUPE COGÉCO:  
CFGL-FM, Laval;  
CJMF-FM, Québec

RADIOMUTUEL INC.

CJMS-AM Montréal  
CJRP-AM Québec  
CJRC-AM Outaouais  
CJRS-AM Sherbrooke  
CJTR-AM Trois-Rivières  
CKMF-FM Montréal  
CHIK-FM Québec  
CKTF-FM Outaouais  
CIMO-FM Sherbrooke  
CJMM-FM Abitibi-ouest  
CJMV-FM Abitibi-est  
CIGB-FM Trois-Rivières

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC

CHRC-AM Québec  
CHOI-FM Québec

RADIO MF CIEL (1981) INC

CIEL-MF Longueuil  
CIME-MF Ste-Adèle

CHUM LIMITED

CHTX-AM Montréal  
CHOM-FM Montréal

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED

CJAD-AM Montréal, Québec  
CJFM-FM Montréal, Québec

TELE METROPOLE INC

CFTM-TV

TELEMEDIA COMMUNICATIONS INC.

CKAC-AM Montréal  
CHLT-AM Sherbrooke  
CHLN-AM Trois-Rivières  
CKCH-AM Hull  
CKCV-AM Québec  
CKTS-AM Sherbrooke  
CITE-FM Montréal  
CITF-FM Québec  
CITE-FM Sherbrooke  
CFIX-FM Chicoutimi

RADIO FUTURA LTÉE

CKVL-AM Verdun  
CKOI-FM Verdun

DIFFUSION POWER

CFLP-AM Rimouski  
CIKI-FM Rimouski

Durant la période, MUSICACTION a participé au financement de 12 enregistrements qui ont reçu des certificats or ou platine de la CRIA. Ce sont les suivants:

Triple platine

1. Roch Voisine "Hélène"

Double platine

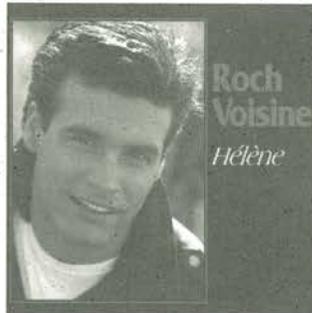
2. Michel Rivard "Un trou dans les nuages"

Platine

3. Julie Masse pour son album éponyme
4. Luc De Larochellière "Sauvez-mon âme" (Or)
5. Nuance "Vivre dans la nuit"

Or

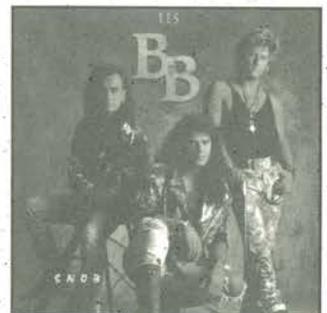
6. Marié Carmen "Dans la peau"
7. Vilain Pingouin "Vilain Pingouin"
8. Jean Leloup "L'amour est sans pitié"
9. Kashtin "Innu"
10. Richard Desjardins "Tu M'aimes-Tu"
11. Les B.B. "Snob"



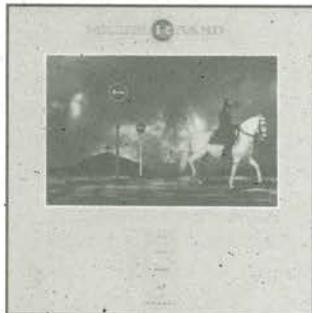
1



6



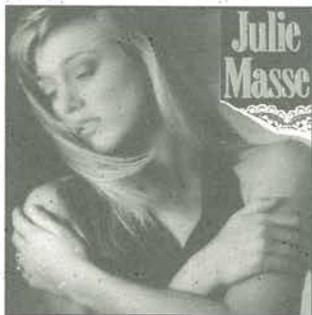
11



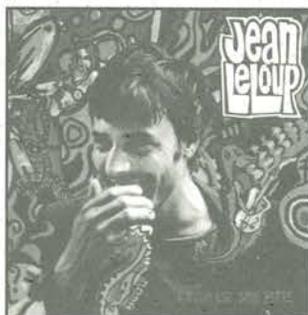
2



7



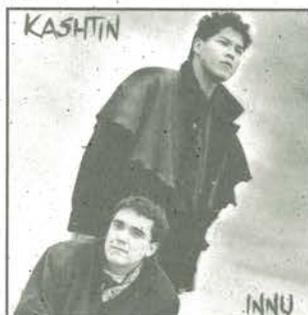
3



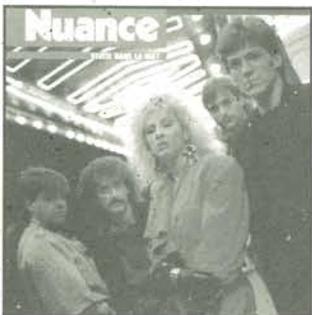
8



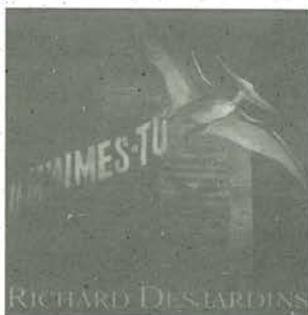
4



9



5



10

MUSICACTION a aussi participé au financement de 32 productions mises en nomination dont 6 victorieuses au 13ième **Gala des Félix 91**, dont voici la liste:

Gerry Boulet

- L'album de l'année - meilleur vendeur

Luc De la Rochellière

- Spectacle Pop-Rock de l'année  
- Interprète masculin de l'année  
- Microsillon Rock Pop de l'année

Richard Desjardins

- Auteur-compositeur de l'année  
- Microsillon populaire de l'année

Marjo

- Vidéoclip de l'année  
- Spectacle Rock de l'année  
- Chanson populaire de l'année  
- Microsillon Rock de l'année

Julie Masse

- Interprète féminine de l'année  
- Découverte de l'année  
- Microsillon de l'année - premier album

Vilain Pingouin

- Groupe de l'année

MUSICACTION félicite tous les auteurs-compositeurs qui se sont mérités un prix lors du Gala de la **SOCAN**, (1991) dont les oeuvres suivantes figurent dans une production de disque pour laquelle MUSICACTION a aussi participé au financement.

"A bout de ciel"

"Au nom de la raison"

"C'est zéro"

"Le coeur de ma vie"

"Indigène"

"Parfum du passé"

"Sur ta musique"

"Tomber"

"Un château de sable"

**1. Paul-Émile Beaulne**

(Président)  
Vice-président exécutif Radiomutuel Inc.  
Montréal



1

**2. André Di Cesare**

(Vice-président / industrie)  
Président Disques Star Record Inc.  
Montréal



6



11

**Jocelyn Deschênes**

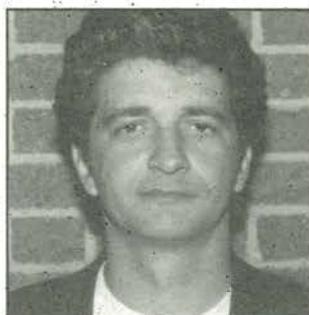
(Vice-président / diffuseurs)  
Directeur des programmes  
Télé-Métropole Inc.  
Montréal  
Non-illustré

**3. Lise Aubut**

(Secrétaire)  
Vice-présidente, Superstrat Inc.  
Outremont



2



7



12

**4. Shelley Stein-Sacks**

(Trésorier)  
Vice-président, région Québec  
Ventes et service de radio Sniderman Ltée  
Montréal

**5. Daniel Lafrance**

Président  
Les productions Daniel Lafrance  
Montréal



3



8

**6. Michel Gélinas**

Président  
Comoka 2000  
Montréal

**7. Michel Bélanger**

Président  
Les Disques Audiogramme  
Montréal

**8. Jacques-Charles Gilliot**

Directeur des programmes  
CFGL FM  
Laval



4



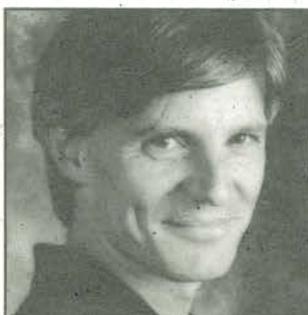
9

**9. Rosaire Archambault jr.**

Président  
Archambault Musique Inc.  
Montréal

**10. Diane Juster**

Auteur, compositeur et interprète  
Présidente  
Les Éditions Diane Juster Inc.  
Westmount



5



10

**11. Ian MacLean**

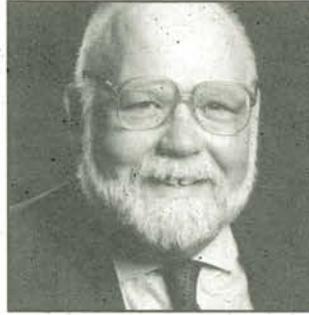
Directeur de la programmation  
CHOM FM  
Westmount

**12. Marc Blondeau**

Vice-président produit AM-FM  
Télémedia Communications Inc.  
Montréal

LE PERSONNEL

1. **Malcolm Scott**  
Directeur général
2. **Nicole Payette**  
Directrice général adjointe
3. **Danielle Smith**  
Directrice administrative
4. **Yolaine Juneau**  
Responsable des programmes
5. **Luçie Fugère**  
Responsable des demandes
6. **Françoise Lessard**  
Réceptionniste



*Price Waterhouse*



Le 1<sup>er</sup> mai 1992

### **Rapport des vérificateurs**

Aux administrateurs de  
La Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Musicaction au 31 mars 1992 et les états des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 3.

*Price Waterhouse*

Comptables agréés

# La Fondation Musicaction

## Bilan

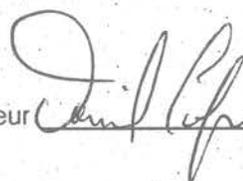
---

	31 mars	
	1992	1991
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	405 087 \$	436 623 \$
Débiteurs (note 4)	19 675	3 192
Frais payés d'avance	2 446	2 513
	<u>427 208 \$</u>	<u>442 328 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	65 926 \$	30 618 \$
Engagements (note 6)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	361 282	411 710
	<u>427 208 \$</u>	<u>442 328 \$</u>

Approuvé par le  
conseil d'administration



administrateur



administrateur

## La Fondation Musicaction

### État des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses

---

	Exercice terminé le 31 mars	
	1992	1991
Revenus		
Contributions Factor Musicaction Canada	1 512 999 \$	1 459 781 \$
Contributions des commanditaires	401 940	405 917
Remboursement de prêts	376 693	382 757
Intérêts	46 449	52 979
	<u>2 338 081</u>	<u>2 301 434</u>
Prêts et bourses	1 884 210	1 780 693
Concours 125 <sup>e</sup> anniversaire du Canada	2 921	-
	<u>450 950</u>	<u>520 741</u>
Frais généraux et administratifs	<u>501 378</u>	<u>430 357</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus)	(50 428)	90 384
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	<u>411 710</u>	<u>321 326</u>
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	<u>361 282 \$</u>	<u>411 710 \$</u>

## La Fondation Musicaction

### État de l'évolution de la situation financière

---

	Exercice terminé le 31 mars	
	1992	1991
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (excédent des dépenses sur les revenus)	(50 428)\$	90 384 \$
Variation des éléments du fonds de roulement hors caisse	<u>18 892</u>	<u>(6 241)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(31 536)	84 143
Encaisse au début de l'exercice	<u>436 623</u>	<u>352 480</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>405 087 \$</u>	<u>436 623 \$</u>

# La Fondation Musicaction

## Notes afférentes aux états financiers

31 mars 1992

---

### 1. Constitution de la compagnie et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

### 2. Financement de la Fondation

Les revenus de la société proviennent principalement du programme P.A.D.E.S. par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et Factor Musicaction Canada qui échoit le 31 mars 1994, de contributions de commanditaires et des remboursements de prêts.

### 3. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

#### Contributions

Les revenus provenant des contributions de Factor Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les revenus provenant des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Le financement de Factor Musicaction Canada est fait en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des Communications du gouvernement du Canada.

#### Prêts

Les prêts sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

#### Bourses à la relève

Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

# La Fondation Musicaction

Notes afférentes aux états financiers  
31 mars 1992

---

## 3. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

## 4. Débiteurs

	1992	1991
Factor	4 846 \$	1 662 \$
Taxe sur les produits et services	12 874	1 530
Divers	1 955	-
	<u>19 675 \$</u>	<u>3 192 \$</u>

## 5. Crédoiteurs

	1992	1991
Prêts, bourses et frais courus	64 526 \$	29 218 \$
Factor Musicaction Canada	1 400	1 400
	<u>65 926 \$</u>	<u>30 618 \$</u>

## 6. Engagements

### a) En vertu d'un bail

La Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1994 avec une option de renouvellement pour une période de trois ans. Le loyer annuel de base s'établit comme suit:

1992	27 000 \$
1993	28 344 \$
1994	29 760 \$

### b) En vertu de contrats de prêts et de bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant 1 352 818 \$.

## 7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1991 ont été retraités pour faciliter la comparaison avec la présentation adoptée en 1992.

# La Fondation Musicaction

## Tableau des prêts et bourses et des frais généraux et administratifs

	Exercice terminé le 31 mars	
	1992	1991
Prêts et bourses		
Enregistrements sonores		
Prêts	1 482 407 \$	1 259 958 \$
Bourses	134 251	97 100
	<u>1 616 658</u>	<u>1 357 058</u>
Vidéoclips	230 573	335 433
Tournées internationales	36 979	78 202
Émissions radiophoniques	-	10 000
	<u>1 884 210 \$</u>	<u>1 780 693 \$</u>
Frais généraux et administratifs		
Salaires, honoraires de gestion et charges sociales	251 246 \$	200 281 \$
Frais de réunion et jury	924	1 171
Publicité, promotion et publications	51 390	30 364
Frais de représentation	9 931	9 342
Frais de voyage	10 198	22 541
Abonnements et cotisations	5 228	3 587
Loyer	26 047	25 286
Papeterie et fournitures de bureau	16 780	10 938
Messagerie	8 949	7 564
Télécommunications	7 208	6 402
Entretien et réparations	3 982	3 268
Services informatiques	1 201	-
Assurances	4 656	3 655
Taxes et permis	3 794	1 427
Honoraires professionnels	67 356	96 975
Frais bancaires	961	907
Achats d'équipement	26 009	6 649
Améliorations locatives	5 518	-
	<u>501 378 \$</u>	<u>430 357 \$</u>



IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ